

PUBLICATION DU RAPPORT PARLEMENTAIRE SUR LA POLITIQUE FAMILIALE

Pour un « *family act* à la française » !

Le rapport sur l'adaptation de la politique familiale française aux défis du XXI^e siècle, voté par la mission parlementaire, a été présenté ce matin à la commission des Affaires sociales par la députée Nathalie Elimas, rapporteure. Le rapport propose de faire de la politique familiale un levier de reconstruction économique et de confiance sociale, à l'instar de l'Allemagne ou de l'Italie sous la forme d'un *family act*. L'Unaf se réjouit que les parlementaires plaident pour un renouveau de la politique familiale.

Des nombreux constats partagés par l'Unaf

Une [étude commandée par l'Unaf à l'OFCE](#) sur l'évolution du niveau de vie des familles depuis 10 ans confirme les analyses de ce rapport :

- La conciliation vie familiale-vie professionnelle est devenue plus complexe. L'absence d'initiatives publiques fortes sur le sujet de la conciliation et une réforme très pénalisante du congé parental ont contribué à cette dégradation.
- Les couples avec enfants ont été davantage mis à contribution que les autres types de ménages pour redresser les finances publiques entre 2011 et 2018 : baisses du plafond du quotient familial, modulation des allocations familiales, fortes réductions de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, etc.

Pour l'Unaf, deux urgences : conciliation vie familiale-vie professionnelle et prise en compte de la charge d'enfant

Une relance des politiques de conciliation : la reprise économique nécessite de revoir les dispositifs qui permettent aux parents de travailler tout en s'occupant de leurs enfants. Le rapport parlementaire propose des ambitions fortes : une rénovation du congé parental, articulée avec la mise en place d'un « service public de la petite enfance ». Pour l'Unaf, cela permettrait aussi d'améliorer le bien-être des enfants et de leurs parents en lien avec les travaux sur les « 1 000 premiers jours de l'enfant ».

Une juste prise en compte de la charge d'enfant : l'Unaf souscrit aux orientations du rapport de mettre fin aux dérives du système socio fiscal qui ignore de plus en plus les enfants et de rendre effectif le principe d'universalité des prestations familiales. La crise risque de renforcer les difficultés des familles en faisant basculer certaines dans le surendettement, voire la pauvreté. **Les politiques publiques de plus en plus ciblées et orientées vers le curatif ont montré leurs limites. Investir dans la politique familiale permettra d'investir dans une nouvelle approche fondée davantage sur le préventif.**

La politique familiale est une des clefs de la « reconstruction » voulue par le Président de la République. L'Unaf appelle le Premier Ministre, Jean Castex, à se saisir de ce rapport qui pourrait constituer la feuille de route d'un ministère dédié aux familles. Parce que donner confiance aux familles est plus que jamais indispensable, l'Unaf sera pleinement mobilisée aux côtés du Gouvernement et des parlementaires pour relancer la politique familiale.

Contact presse : Laure MONDET lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 05